

Pour plus
d'information,
contactez le
CERA au :

CERA

Centre pour les droits à
l'égalité au logement

Bureau de Toronto :

340 rue College
bureau 101A, case 23
Toronto (Ontario) M5T 3A9

Tél. : 416-944-0087
Sans frais : 1-800-263-1139
Télec. : 416-944-1803

Courriel : cera@equalityrights.org
Site Web : www.equalityrights.org

Bureau d'Ottawa :

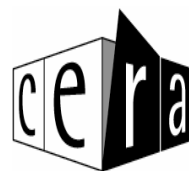
200 rue Maclaren, 2^e étage
Ottawa (Ontario)
K2P 0L6

Financé par :

La Ville de Toronto

Fonds pour les initiatives de lutte
contre l'itinérance

Novembre 2010



Centre for Equality Rights in Accommodation
Centre pour les droits à l'égalité au logement

Vous avez de la difficulté à payer votre loyer?



Ressources pour la prévention de l'expulsion à Toronto

Le Programme de prévention
d'expulsion d'intervention
immédiate du Centre pour les
droits à l'égalité au logement

Ressources communautaires pour la prévention de l'expulsion

Si vous avez de la difficulté à payer votre loyer à la suite d'une crise à court terme, il existe peut-être des ressources pouvant vous aider à rembourser l'argent que vous devez et à conserver votre logement. La Ville de Toronto et des organismes communautaires partout en ville offrent plusieurs programmes destinés à aider les locataires menacés d'expulsion.

Conseils importants :

- **Ne tardez pas.** Si vous devez de l'argent pour le loyer, demandez de l'aide **le plus tôt possible** - n'attendez pas que les arriérés aient trop augmenté. Les programmes qui fournissent de l'aide aux locataires qui doivent de l'argent de loyer ont habituellement un montant maximal disponible. Par exemple, le programme Rent Bank prendra seulement en considération les locataires devant des arriérés de loyer de deux mois ou moins.
- **La capacité financière est importante.** La plupart de ces ressources sont une « opportunité unique » ou sont disponibles peu fréquemment, et les exigences d'admissibilité comprennent habituellement votre capacité financière à long terme en matière de loyer. S'il semble que vous aurez continuellement des problèmes à payer votre loyer, vous pourriez être inadmissible à du soutien. Dans certaines situations, il pourrait être préférable de voir si votre propriétaire pourrait vous transférer à un appartement plus abordable. *Alors* vous pourriez penser à payer votre loyer qui a du retard.

- **N'ayez pas d'attentes irréalistes.** Bien que ces programmes aident plusieurs locataires qui doivent un loyer, plusieurs autres n'y auront pas accès.
- **Parlez-en à votre propriétaire.** Si vous avez de la difficulté à payer votre loyer, parlez-en à votre propriétaire. Vous serez peut-être en mesure de négocier un plan de remboursement et d'éviter l'expulsion.

Le programme Rent Bank de Toronto

Le programme Rent Bank de la Ville de Toronto fournit des prêts sans intérêt aux particuliers, couples ou familles avec enfants qui font face à un retard de loyer ou à l'expulsion. Vous pourrez accéder au programme Rent Bank par l'entremise des Centres d'accès locaux en ville. Pour être admissible, les candidats doivent :

- avoir une source de revenu régulière
- ne pas bénéficier du programme Ontario au travail, du POSPH ou du RAFEO
- vivre en appartement non subventionné
- n'avoir pas plus de 2 mois de loyer en retard

Vous devriez contacter le *Centre d'accès local* le plus près de chez vous pour demander un prêt. Les employés de Rent Bank détermineront si vous êtes admissible.

Rent Bank (suite)

Centres d'accès de Rent Bank

*Albion Neighbourhood Services – Etobicoke
Housing Help Centre*

Sud – 416-252-6471

Nord – 416-741-1553

East York Housing Outreach

416-698-9306

COSTI/North York Housing Help Centre

416-244-0480

Neighbourhood Information Post

(centre-ville et administration centrale)

416-924-2543

Scarborough Housing Help Centre

416-285-8070

Woodgreen Community Centre

416-469-5211 poste 2166

York Community Services

416-653-5400

Si vous ne savez pas quel Centre d'accès contacter, contactez Neighbourhood Information Post au 416-924-2543.

Fonds des services sociaux

Le programme Community Start Up and Maintenance Benefit

Les particuliers et les familles bénéficiant du programme Ontario au travail ou du programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) pourraient être capable d'avoir accès au programme Community Start Up and Maintenance Benefit (CSUMB) pour rembourser leurs arriérés de loyer ou autres frais uniques liés au logement. Le montant maximal est de 799 \$ pour les célibataires et couples sans enfant admissibles et de 1 500 \$ pour les familles avec enfants admissibles. Généralement, cette prestation sera seulement offerte une fois chaque deux ans.

Le Shelter Fund

La Ville de Toronto propose un autre fonds pour aider les familles avec enfants bénéficiant du programme Ontario au travail ou du POSPH aux prises avec des arriérés de loyer, de services publics ou autres frais liés au logement ou au déménagement. Le Shelter Fund est offert aux familles avec enfants à charge de moins de 18 ans et le montant maximal est de 1 500 \$ chaque deux ans.

Ajout au Shelter Fund

Les familles avec enfants bénéficiant du programme Ontario au travail et quittant un logement pourraient être admissibles à une prestation en fonction de la différence entre la prestation d'Ontario au travail et leur loyer (à concurrence d'un montant limite). Afin d'être admissible, les prestataires doivent avoir un appartement garanti à Toronto et doivent payer un loyer supérieur à leur prestation d'allocation-logement. Cet « ajout » au Shelter Fund peut être accordée pour une période totale de trois mois.

Fonds des services sociaux

Autres prestations d'Ontario au travail et du POSPH

Il existe d'autres prestations offertes aux individus bénéficiant d'Ontario au travail ou du POSPH. Bien que ces prestations ne vous aideront peut-être pas directement à payer votre loyer en retard, elles pourraient vous aider si vous vous trouvez en crise financière temporaire. Les prestations incluent entre autres :

- Prestation pour vêtements d'hiver
- Aide avec les dépenses du retour à l'école des enfants
- Couverture des soins dentaires et de la vue
- Prestations pour diètes particulières approuvées par un professionnel de la santé
- Aide avec les frais « initiaux » de garderie
- Aide avec les frais initiaux de formation/d'emploi
- Couverture de certaines dépenses de déplacement et de transport

Nous vous conseillons de vous informer auprès de l'agent d'Ontario au travail ou du POSPH chargé de votre cas au sujet de ces prestations et subventions. Vous pouvez aussi contacter votre clinique d'aide juridique locale pour plus d'information. **Les cliniques d'aide juridique se trouvent dans l'annuaire téléphonique ou les Pages jaunes sous la section « Aide juridique ».**

Fonds pour arriérés de services publics

Autres ressources

Certains programmes peuvent aider les ménages à faible revenu qui ont de la difficulté à payer leurs factures de chauffage ou d'électricité. Généralement, ces subventions sont uniquement offertes pendant l'hiver :

- Le **Winter Warmth Fund** peut fournir jusqu'à 450 \$ pour les arriérés de chauffage ou d'électricité.
- Le **Fonds d'urgence aux impayés d'énergie** offre une assistance unique aux ménages à faible revenu ne bénéficiant pas de l'aide sociale et aux prises avec des arriérés de services publics.
- **Share the Warmth** peut aider les familles à faible revenu avec enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées ou souffrant d'une maladie terminale.

Pour plus d'information sur Share the Warmth ou le Winter Warmth Fund, contactez le **Centre d'accès de Rent Bank** le plus près de chez vous. Pour en savoir plus sur le Fonds d'urgence aux impayés d'énergie, composez le **416- 338-3332**.

Le December 6 Fund

Le December 6 Fund fournit des prêts sans intérêt aux femmes tentant de fuir une situation violente. Les prêts sont destinés aux dépenses liées au déménagement telles que les dépôts de loyer, d'électricité ou de service téléphonique. Pour plus d'information, contactez l'agent des prêts au **416-392-9126**

Pour plus d'information, contactez CERA au :

416-944-0087 poste 27